

S'INFORMER S'INSCRIRE S'ENGAGER

Tout ce qu'il faut savoir sur le SNU













Le Service national universel (SNU) s'adresse aux jeunes filles et garçons âgés de 15 à 16 ans. Il comporte obligatoirement une phase **de cohésion de deux semaines** et une **mission d'intérêt général de deux semaines également**. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'**engagement** de **trois mois minimum**. **Dès cette année**, **13 départements** proposent aux jeunes qui le souhaitent de vivre cette expérience.

4 OBJECTIFS

pour être acteur de sa citoyenneté

Transmettre un socle républicain

Renforcer la cohésion nationale Développer une culture de l'engagement

Accompagner
l'insertion
sociale et
professionnelle

3 ÉTAPES CLÉS



Phase de cohésion

- 2 semaines dans une brigade de 200 jeunes
- dans une autre région
- l'année qui suit la classe de 3^e
- obligatoire

(2)

Mission d'intérêt général

- 2 semaines
- près de chez soi
- dans les mois qui suivent le séjour de cohésion
- obligatoire

(3)

Engagement

- 3 mois minimum
- dans le département de son choix
- entre 16 et 25 ans
- facultatif



1 LA PHASE DE COHÉSION

Le SNU offre à chaque jeune l'occasion de découvrir un autre territoire. C'est également une opportunité de vie collective pour lui permettre de créer des liens nouveaux, d'apprendre la vie en communauté, de développer sa culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société.

Toutes vos questions

Où je vais habiter?

Dans une maisonnée.

Est-ce que les filles et les garçons sont séparés ?

Oui, les dortoirs ne sont pas mixtes.

Qui encadre?

Tout seul?

Non, avec 10 personnes de ton âge, venant d'horizons différents.

Je m'habille comment ?

Nous allons te fournir une tenue que tu pourras conserver.

Je peux garder mon portable ?

Il est interdit la journée pendant les activités.



Qui s'occupe des travaux courants du centre?

Tous les jeunes participent aux services du centre (repas, nettoyage, gestion des déchets ménagers, organisations des activités, etc.). Des adultes expérimentés dans l'encadrement des adolescents et ayant reçu une formation préalable SNU. Ils seront en charge de la supervision de la vie courante, de l'animation et des conseils de maisonnées. Le centre est dirigé par un directeur, un conseiller éducatif, un conseiller d'encadrement et un gestionnaire.

À quelle heure je dois me lever?

À 6h30. La journée débute par le lever des couleurs, cérémonie pendant laquelle on lève le drapeau français et chante la Marseillaise. Extinction des feux à 22h30.

Au programme : des activités variées

Des bilans personnels Des modules collectifs 🛂 bilan de santé 🗸 évaluation des apprentissages initiation au Code de la route formation aux premiers secours fondamentaux de la langue activités sportives et de cohésion française point d'étape sur les compétences développement durable (notamment numériques) et transition écologique Sous quelle forme? défense et sécurité Activités pratiques et mises en situation nationales 🗸 citoyenneté et institutions À quoi nationales et européennes ça sert? Détecter d'éventuelles connaissance des services publics difficultés pour y apporter et accès aux droits des solutions

2 LA MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Dès le séjour de cohésion, les missions sont présentées et préparées dans le module Découverte de l'engagement et dans le cadre de la vie quotidienne des maisonnées, au sein desquelles les jeunes peuvent élaborer un projet collectif. Cette préparation peut également s'appuyer sur des forums, organisés pendant le séjour de cohésion, ainsi que sur l'intervention de jeunes bénévoles et volontaires.



Quels domaines?

Défense et sécurité nationales, environnement et développement durable, solidarité, santé, éducation, culture, sport, développement international, formation en vue d'un engagement volontaire, etc.



0ù ?

Associations, corps en uniforme (pompiers, gendarmes, etc.), collectivités territoriales, services publics.



Quand?

Tout au long de l'année (minimum 84 heures) ou 2 semaines hors temps scolaire.



Et apres ?

La structure d'accueil remettra à l'appelé un certificat lors d'une cérémonie en préfecture.

BONUS Un accès en ligne à des cours de Code de la route et, au terme de la mission, une première inscription offerte à l'examen du Code.

3 L'ENGAGEMENT

À l'issue de sa mission d'intérêt général, chaque volontaire peut s'engager et participer à la création d'une société fraternelle et d'entraide.



DURÉE ? De 3 mois à 1 an.

LES MISSIONS ?

Elles concernent la défense et la sécurité, l'accompagnement des personnes, la préservation du patrimoine ou l'environnement (service civique, sapeur pompier volontaire, réservistes, etc.). **SOYEZ LES PREMIERS À PARTICIPER**

dès juin 2019

QUI?

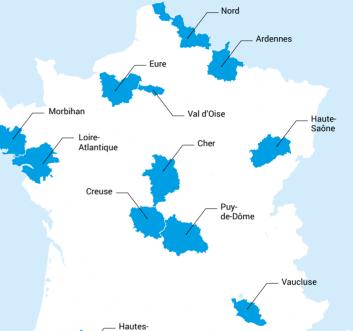
2 000 à 3 000 jeunes volontaires âgés de 15 à 16 ans ayant achevé leur année de 3°.



OÙ?

Résidant dans l'un des

Résidant dans l'un des **13** départements pilotes.



Pyrénées

QUAND?

Guyane

- Séjour de cohésion du 16 au 28 juin 2019, week-end compris, hors du département de résidence.
- Mission d'intérêt général dès l'été 2019 ou au cours de l'année scolaire 2019/2020, dans les départements de résidence des volontaires, hors temps scolaire.



INSCRIVEZ-VOUS AU SNU!

jeunes.gouv.fr/SNU





INSCRIVEZ-VOUS AU SNU!

Pour la jeunesse et l'engagement

